



## Livret d'accueil (à conserver)

**Le Resto des P'tits Princes** a été créé par des parents d'élèves de l'école Saint-Exupéry de Frolois sous forme d'association type loi de 1901, déclarée à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 10/06/2008.

**Elle est gérée bénévolement par des parents adhérents.**

Cette structure fonctionne avec l'accord du Conseil Municipal de Frolois, du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (service Protection Maternelle et Infantile) et possède l'agrément Jeunesse et Sports qui lui permet de recevoir des aides de la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle.

### ***L'équipe d'animation***

Elle est constituée de :

La directrice : Marion VOLODIMER, présente midi et soir.

Et de quatre animatrices :

- Anne RICHARD, présente le midi.
- Doriane LOCATELLI (animatrice BAFA), présente midi et soir.
- Anne GOUBLAIRE (animatrice BAFA) présente le midi.
- Jocelyne LARDIN (ATSEM à l'école Saint-Exupéry) présente le matin.

Les animatrices sont dynamiques, pleines de ressources et possèdent de l'expérience avec les enfants. L'équipe met tout en œuvre pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions. Nous demandons aux enfants de les respecter et de se respecter mutuellement.

### ***Les horaires***

Les enfants sont pris en charge sur 3 temps distincts, le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire :

- garderie du matin de 7h30 à 8h20
- la cantine de 12h00 à 13h30
- la garderie du soir de 16h00 à 18h30

Les parents de l'association souhaitent étendre le service aux familles aux mercredis, aux petites vacances scolaires, puis aux vacances d'été. Pour cela, dès cette rentrée 2021, l'association a décidé de mettre en place les mercredis récréatifs afin de proposer aux familles un moyen de garde supplémentaire sur la commune.

Les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h30. L'inscription pourra se faire sur la demi-journée avec le repas en option ou à la journée avec le repas inclus. De nombreuses activités seront prévues par les animatrices pour que les enfants passent une journée agréable et adaptée à leurs besoins.

## ***Infos pratiques***

- Les enfants sont accueillis à la classe maternelle le matin et à la salle polyvalente le midi et le soir.
- La municipalité met à disposition de l'association les locaux ainsi que Jocelyne LARDIN (ATSEM de l'école) le matin.
- Le repas du midi est livré en liaison froide par la société API Restauration. Ce type de livraison nous impose des délais de commande importants.

**En cas d'absence prévue de votre enfant, merci de prévenir la Directrice au plus tard 48h à l'avance avant 10h.** (Exemple : prévenir le mardi matin à 9h pour annuler le repas du jeudi)

**En cas d'absence imprévue ou pour laquelle le repas n'a pas pu être décommandé, celui-ci sera facturé.**

**Vous pouvez commander ou décommander vos repas par appel ou SMS auprès de la Directrice au 07.70.15.55.39 ou par mail ([periscolairefrolois@gmail.com](mailto:periscolairefrolois@gmail.com)) en précisant bien la ou les date(s) et le nom du ou des enfant(s) concerné(s).**

- En cas d'incident ou d'interrogation, n'hésitez pas à en parler avec votre enfant et les animatrices. Naturellement, les membres du bureau de l'association restent à votre écoute et à votre disposition.
- Les factures et autres communications seront transmises par mail (n'oubliez pas d'indiquer une adresse mail dans le dossier d'inscription)
- En cas de débordement disciplinaire récurrent, l'association procédera à une exclusion temporaire ou définitive, du ou des enfants non respectueux.

## Parlons Argent...

**Adhésion** : 11 € par an et par famille. **N'adressez pas de chèque à l'inscription**, le montant de l'adhésion sera mentionné sur votre première facture.

**Tarifs** : Afin d'obtenir les subventions de la CAF, nous sommes dans l'obligation d'appliquer une tarification modulée en fonction des ressources. Celle-ci sera calculée en fonction de votre quotient familial (QF) figurant sur votre attestation CAF ([www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou 0820 25 54 10 pour l'obtenir). **Sans justificatif de votre part, nous appliquerons le tarif le plus élevé.**

Forfaits du matin :

- 1 € pour une arrivée entre 7h30 et 8h00 ;
- 0.50 € pour une arrivée après 8h00.



Forfaits du midi : repas + encadrement de 12h à 13h30

Quotient Familial	Tarif repas	Tarif encadrement	Tarif total
inférieur ou égal à 899	4.00 €	3.58 €	7.58€
compris entre 900 et 1199 inclus	4.00 €	3.65 €	7.65€
supérieur ou égal à 1200	4.00 €	3.73 €	7.73€

Forfait du soir : goûter + encadrement de 16h00 à 18h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Quotient Familial	Tarif de 16h à 17h	Tarif de 17h à 18h	Tarif de 18h à 18h30
inférieur ou égal à 899	2.53 €	1.43 €	0.71 €
compris entre 900 et 1199 inclus	2.59 €	1.49 €	0.74 €
supérieur ou égal à 1200	2.64€	1.54 €	0.77 €

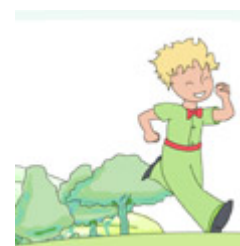
Mercredis récréatifs :

### Toute heure commencée est due.

Les factures mensuelles sont à régler avant la date indiquée. En cas de retards répétés ou prolongés, vous devrez vous acquitter d'une pénalité de 10% du montant de la facture avec un minimum de 5€.

Vous pouvez régler :

- par chèque ;
- par Chèques Emplois Services Universels (CESU). Le surcoût obligatoire sera à votre charge (environ 1% du montant des CESU) ;
- par espèces ;
- par virement bancaire (demander un RIB).



## **Pièces à fournir :**

- 1 fiche sanitaire par enfant
- 1 fiche de renseignements par enfant
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile ou activités périscolaires par enfant
- 1 photocopie du carnet de santé attestant des vaccinations à jour
- Les fiches d'inscriptions mensuelles à rendre aux dates limites indiquées. (Si votre enfant doit venir toute l'année scolaire de manière récurrente et sans changements, vous pouvez rendre l'intégralité des fiches d'inscriptions mensuelles remplies au début de l'année)
- 1 attestation CAF, si l'un des parents dépend du régime général, indiquant votre quotient familial

**Sans ces documents, nous ne pourrons pas accueillir vos enfants.**

**Ces documents sont à retourner pour le Vendredi 27 Août 2020 dernier délai dans la boîte aux lettres « Resto des P'tits Princes » ou par mail.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Directrice Marion VOLODIMER :

- par mail : [periscolairefrolois@gmail.com](mailto:periscolairefrolois@gmail.com)
- par téléphone : 07.70.15.55.39

Présidente :

Trésorière :

Secrétaire :

